

## Bureau du Conseil d'administration du 01 mars 2022

### Délibération n° 2022 – 02 – BUR

### ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Le Bureau, délégué par le Conseil d'administration,

Vu la délibération n°21-22-CA du Conseil d'Administration du Parc national des Écrins en date du 17 décembre 2021 relative à l'élection du Président du Conseil d'Administration,

Vu la délibération n° 21-24-CA du Conseil d'Administration du Parc national des Écrins en date du 17 décembre 2021 relative à la désignation des membres du Bureau du Conseil d'Administration,

Vu la délibération n°21-25-CA du Conseil d'Administration du Parc national des Écrins en date du 17 décembre 2021 relative aux délégations de compétences du Conseil d'Administration au Président du Conseil d'Administration, au bureau du Conseil d'Administration et au Directeur,

Vu le rapport présenté par le Directeur,

#### Décide :

- d'attribuer les subventions telles que décrites dans le tableau ci-joint,
- d'autoriser le directeur à signer les conventions correspondantes et les avenants éventuels.

Le Président  
du Conseil d'Administration,



Arnaud MURGIA

Le Directeur,



Pierre COMMENVILLE

## Demandes de subventions - Bureau du Conseil d'Administration du 01 mars 2022

Demandeur	Charte du territoire du parc national des Ecrins	Titre	Montant de l'opération	Montant sollicité	Montant proposé	% de financement proposé
Mairie de Crots	1.1.1. Renforcer la qualité de la connaissance	Création d'un inventaire de la biodiversité communale	8 735,00	4 367,00	4 367,00	49,99 %
La Féroce - Cie de cirque sauvage	1.2.3. Encourager et accompagner les manifestations et les événements locaux, et favoriser l'émergence d'une offre culturelle de territoire	La tournée des massifs - événement	23 876,00	3 000,00	2 000,00	8,38 %
Mairie de Besse-en-Oisans	2.1.2. Respecter le paysage en s'appuyant sur l'identité des villages et le caractère des territoires ; 3.5.1. Soutenir la vocation agricole des espaces dédiés	Etude de requalification de la piste pastorale de contournement - gestion des eaux pluviales	6 550,00	3 275,00	3 275,00	50,00 %
Maison départementale des alpages de Besse en Oisans	2.1.2. Respecter le paysage en s'appuyant sur l'identité des villages et le caractère des territoires ; 3.5.1. Soutenir la vocation agricole des espaces dédiés	Visite multimédia du village de Besse	5 560,00	1 390,00	1 390,00	25,00 %
Mairie de Valjouffrey	2.1.2. Respecter le paysage en s'appuyant sur l'identité des villages et le caractère des territoires	Aménagement paysager de la traversée de la Chalp	12 898,00	3 223,00	1 805,72	14,00 %
Mairie de Saint-Firmin	3.1.2. Accompagner l'évolution des éléments du paysage construit	Requalification de la place de la chapelle à la Chalp	45 093,05	11 273,26	4 509,31	10,00 %
La basse champaurine	3.5.4. Encourager la transformation et la commercialisation locales de produits élaborés sur le territoire	Requalification de place de la mairie à La Chalp	50 493,87	12 623,47	7 069,14	14,00 %
Coopérative d'entreprise COODYSSEE (Claire LOUISE)	3.5.3. Conserver et promouvoir les savoir-faire et les produits locaux et soutenir l'émergence de productions identifiées au territoire ; 3.5.4. Encourager la transformation et la commercialisation locales de produits élaborés sur le territoire	Démantèlement du téléski du col des Vachers	16 428,47	4 107,12	4 107,12	25,00 %
Anne-Sophie ELLEOUE	4.4.2. Développer le marquage et le référencement des produits identifiés au territoire	Mise en place de casiers distributeurs automatiques de produits agricoles à Chabottes	99 510,00	8 000,00	8 000,00	8,04 %
Marceline Murat - L'arbre à pain	4.4.2. Développer le marquage et le référencement des produits identifiés au territoire	Certification agriculture biologique - Le pain de Coste joffre	1 290,00	645,00	645,00	50,00 %
Marsan Aline - Alpes Mohair	4.4.2. Développer le marquage et le référencement des produits identifiés au territoire	Conversion à l'agriculture biologique AB d'une exploitation agricole en production ovine allaitante	1 140,00	570,00	570,00	50,00 %
		Certification AB d'une boulangerie artisanale	1 410,00	705,00	705,00	50,00 %
		Certification AB d'un élevage de chèvres Angora et éducation à l'environnement	1 065,00	532,50	532,50	50,00 %
<b>Total</b>			<b>2 74 049,39</b>	<b>53 711,35</b>	<b>38 975,79</b>	